

VOLTALIA SA

Siège Social : 12, rue Blaise Pascal - 92200 Neuilly sur Seine
Société Anonyme au capital de 33 325 734 euros
RCS Nanterre 485 182 448

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

MAZARS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société VOLTALIA SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés :

- les notes 2.16 « Règles et méthodes comptables - Immobilisations incorporelles » et 6.2 « Dotations aux dépréciations et provisions » qui exposent les principes et méthodes comptables utilisés pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs incorporels,
- la note « Evénements postérieurs à la clôture » qui précise les modalités de financement de l'activité et du développement du groupe sur 2012 et 2013.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce). Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- L'évaluation des actifs relatifs aux projets en développement a été effectuée suivant les modalités décrites en note 2.16 « Règles et méthodes comptables - Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons revu la mise en œuvre de ces modalités ainsi que les hypothèses retenues, et nous sommes assurés que les notes 6.2, 10 et 12 fournissent une information appropriée.
- Pour la préparation de ses états financiers consolidés, le groupe Voltalia est également conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses sur d'autres thèmes dont les plus significatifs sont identifiés à la note 2.4 « Règles et méthodes comptables – Utilisation d'estimation ». Pour l'ensemble de ces thèmes, nous avons examiné la documentation disponible et la traduction chiffrée des hypothèses retenues et avons procédé à l'appréciation de la cohérence des hypothèses et du caractère raisonnable des estimations utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VOLTALIA SA
Comptes Consolidés
Exercice clos le
31 décembre 2011

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à La Défense, le 28 juin 2012

Les Commissaires aux comptes

MAZARS


Juliette Decoux

**CONCEPT AUDIT &
ASSOCIES**


Laurence Le Boucher

Comptes Consolidés

GROUPE VOLTALIA

31/12/2011

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés sont exprimées en K€

1. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES ARRETES DU 31 DECEMBRE 2011 ET 31 DECEMBRE 2010.....	5
2. RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 31 DECEMBRE 2010	6
3. BILANS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 31 DECEMBRE 2010	6
4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2011 ET 2010	8
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 31 DECEMBRE 2010	8
6. NOTES ANNEXES	10
NOTE 1 – HISTORIQUE ET PRESENTATION DU GROUPE	10
1) CONSTITUTION DU GROUPE	10
2) ACTIVITE DU GROUPE	10
NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
1) NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS DE NORMES EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE AU 31 DECEMBRE 2011.....	11
2) NOUVELLES NORMES, NON ENCORE OBLIGATOIRES ET NON APPLIQUEES DE FAÇON ANTICIPEE.....	12
3) METHODES DE CONSOLIDATION	13
4) UTILISATION D'ESTIMATIONS	13
5) METHODES DE CONVERSION.....	14
6) ÉTATS FINANCIERS LIBELLES EN DEVICES	14
7) COMPTE DE RESULTAT	14
8) RESULTAT PAR ACTION.....	14
9) RECONNAISSANCE DES PRODUITS	15
10) TRAITEMENT DES OPERATIONS « GIRARDIN ».....	15
11) PAIEMENT AU TITRE DE LOCATIONS SIMPLES.....	16
12) LOCATION FINANCEMENT	16
13) COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	16
14) IMPOT SUR LE RESULTAT	17

15)	INFORMATION SECTORIELLE	17
16)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17
17)	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
18)	DEPRECIATION DES ACTIFS.....	19
19)	IMPOTS DIFFERES	19
20)	STOCKS	20
21)	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	20
22)	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	20
23)	PLACEMENTS.....	20
24)	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	21
25)	PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	21
26)	ACTIFS FINANCIERS.....	21
27)	CAPITAL SOCIAL.....	22
28)	INSTRUMENTS DERIVES	22
29)	AVANTAGES DU PERSONNEL.....	22
30)	AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	22
31)	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23
	FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	24
1)	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	24
2)	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	25
	NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	26
	NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE	31
	NOTE 5 – CHIFFRE D'AFFAIRES.....	38
	NOTE 6 – CHARGES D'EXPLOITATION.....	38
	6.1 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :	38
	6.2 DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS ET PROVISIONS :	38
	6.3 CHARGES DE PERSONNEL.....	39
	NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	40
	NOTE 8 – RESULTAT FINANCIER	40
	NOTE 9 – IMPÔTS.....	41
	NOTE 10 – ECARTS D'ACQUISITION.....	42

NOTE 11 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE	42
NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	43
NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44
NOTE 14 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	45
NOTE 15 – IMPÔTS DIFFERES.....	46
NOTE 16 – STOCKS.....	47
NOTE 17 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	47
NOTE 18 – CREANCES DIVERSES	48
NOTE 19 – TRÉSORERIE NETTE	48
NOTE 20 – CAPITAUX PROPRES.....	49
20.1 CAPITAL SOCIAL	49
20.2 PLAN D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	49
20.3 ACTIONS PROPRES	49
20.4 DIVIDENDES.....	49
NOTE 21 – DETTES FINANCIERES.....	49
21.1 ANALYSE PAR ECHEANCE.....	50
21.2 ANALYSE PAR TAUX	50
21.3 ANALYSE PAR DEVISE	50
21.4 VARIATION DES DETTES FINANCIERES.....	51
NOTE 22 – INTÉRÊTS MINORITAIRES.....	51
NOTE 23 – RÉSULTAT PAR ACTION.....	51
NOTE 24 – AVANTAGES DU PERSONNEL.....	52
NOTE 25 – AUTRES DETTES NON COURANTES	52
NOTE 25.1 PROVISIONS.....	52
NOTE 25.2 AUTRES PASSIFS LONG TERME	53
NOTE 26 – DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔTS COURANTS ET AUTRES DETTES COURANTES	53
NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS.....	54
NOTE 28 – INFORMATIONS RELATIVE AUX PARTIES LIEES	54
28.1 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	54
28.2 PRETS CONSENTIS AUX ASSOCIES.....	54
NOTE 29 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS	54

NOTE 30 – EFFECTIF PAR CATEGORIE DE PERSONNEL.....59

NOTE 31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....59

NOTE 32 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES59

1. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES ARRETES DU 31 DECEMBRE 2011 ET 31 DECEMBRE 2010

	31/12/2011	31/12/2010	Note n°
Chiffre d'affaires	11 081	5 703	5
Produits des activités de développement	857	8 506	5
Achats consommés	(1 779)	(2 965)	
Charges externes	(5 447)	(4 531)	
Charges de personnel	(4 830)	(1 816)	6
Impôts & taxes	(657)	(253)	
Dotations aux amortissements	(4 269)	(2 712)	6
Dotations aux dépréciations et provisions	(22 012)	(3 626)	6
Autres produits et charges d'exploitation	(488)	905	7
Résultat opérationnel courant	(27 545)	(789)	
Résultat sur cession de participations consolidées	-	(4)	
Autres produits et charges opérationnels	661	677	
RESULTAT OPERATIONNEL	(26 884)	(117)	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	194	1	8
Coût de l'endettement financier brut	(3 897)	(1 880)	8
Coût de l'endettement financier net	(3 703)	(1 880)	
Autres produits et charges financiers	175	1 401	8
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(30 411)	(596)	
Impôts	(253)	238	9
RESULTAT APRES IMPÔTS	(30 664)	(358)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(813)	(49)	
RESULTAT NET TOTAL	(31 477)	(407)	
PART DU GROUPE	(29 539)	362	
PART DES MINORITAIRES	(1 939)	(768)	
Résultat-part du Groupe- par action - en euros			
avant dilution	-1,778	0,022	23
après dilution	-1,750	0,021	23

2. RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 31 DECEMBRE 2010

	31/12/2011	31/12/2010
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(31 477)	(407)
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	(130)	(160)
Acquisition complémentaire Lafaye		24
Variations de valeur des instruments de couverture	(1 024)	
Impôts différés liés aux variations de valeur des instruments de couverture	341	
RÉSULTAT GLOBAL	(32 290)	(543)
Dont part revenant au Groupe	(30 112)	458
Dont part revenant aux minoritaires	(2 178)	(1 001)

3. BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010	Note n°
Actifs non courants	95 125	110 002	
Ecart d'acquisition	1 086	4 604	10
Immobilisations incorporelles	13 257	15 288	12
Immobilisations corporelles	76 181	74 837	13
Titres mis en équivalence	67	881	11
Autres actifs financiers non courants	1 390	10 432	14
Autres actifs non courants	676	678	14
Actifs d'impôts différés	2 469	3 282	15
Actifs courants	31 587	32 468	
Stocks	156	7 447	16
Créances clients et autres débiteurs	10 369	13 080	17
Autres créances et comptes de régularisation	7 949	907	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 591	10 937	19
Valeurs mobilières de placement	1 521	97	19
TOTAL ACTIF	126 712	142 470	

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010	Note n°
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	27 696	57 277	
Capital social	33 326	33 326	20
Primes	23 570	23 570	20
Réserves	175	(211)	
Report à nouveau	164	231	
Résultat de l'exercice	(29 539)	362	
Intérêts minoritaires	(1 489)	512	22
Capitaux propres du Groupe	26 207	57 789	
Passifs non courants	72 173	53 699	
Emprunts auprès des établissements de crédit	51 405	48 272	21
Autres provisions	2 737	1 221	25
Passifs d'impôts différés	122	1 027	15
Autres passif long terme	17 909	3 179	25
Passifs courants	28 332	30 982	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	14 573	24 819	26
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 070	2 424	21
Autres passifs courants	9 689	3 738	26
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	126 712	142 470	

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2011 ET 2010

	31/12/2011	31/12/2010
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(31 477)	(407)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	25 878	(6 658)
Plus-values de cession, nettes d'impôt	628	16
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	813	49
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	928	
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(3 231)	(7 000)
Elimination de la charge (produit) d'impôt	253	(206)
Coût de l'endettement financier net	3 703	1 880
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	725	(5 326)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	8 880	7 278
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	9 604	1 952
Acquisition d'immobilisations	(15 471)	(52 293)
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>(7 152)</i>	<i>(6 640)</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>(7 671)</i>	<i>(43 286)</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>(648)</i>	<i>(2 367)</i>
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	0	13 224
<i>Cessions d'immobilisations corporelles (net de la var. des créances)</i>	<i>1</i>	<i>13 041</i>
<i>Cessions d'immobilisations financières (net de la var. des créances)</i>	<i>-</i>	<i>21</i>
<i>Réduction des autres immobilisations financières</i>	<i>(0)</i>	<i>162</i>
Subventions d'investissement reçues	-	37
Incidence des variations de périmètre	115	(4 527)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(15 355)	(43 559)
Augmentations (réductions) de capital	709	19 255
Emissions d'emprunts	14 861	16 084
Remboursements d'emprunts	(3 484)	(3 327)
Intérêts financiers nets versés	(3 671)	(1 876)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	8 415	30 136
VARIATION DE TRESORERIE	2 664	(11 471)
Trésorerie d'ouverture	10 717	22 151
Trésorerie de clôture	13 034	10 717
Incidence des variations de cours des devises	(348)	37

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 31 DECEMBRE 2010

	Capital social	Primes	Réserves	Réserves consolidées Groupe	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres IFRS
Total au 31/12/2009	33 310	23 567	1 022	919	(1 960)	(49)	56 810	1 474	58 284
Affectation du résultat			145	(2 104)	1 960		(0)		(0)
Résultat de la période					362		362	(768)	(407)
Variation des écarts de conversion	(0)		0			(162)	(162)	2	(160)
Total du résultat global	(0)		145	(2 104)	2 321	(162)	200	(766)	(567)
Entrée de périmètre				(7 182)			(7 182)	(7)	(7 189)
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante									
Augmentation capital	16	(345)		7 204			6 875	115	6 990
Reclass minoritaires négatifs				258			258	(235)	24
Autres variations		348	0	(32)	0		317	(70)	247
Total au 31/12/2010	33 326	23 570	1 167	(936)	362	(211)	57 277	512	57 789
Affectation du résultat			(2 295)	2 656	(362)		(0)	(0)	(0)
Résultat de la période					(29 539)		(29 539)	(1 939)	(31 477)
Variation des écarts de conversion	0		(0)		0	(145)	(145)	16	(130)
Variations de valeur des instruments de couverture				(428)			(428)	(255)	(683)
Total du résultat global	0		(2 295)	2 228	(29 901)	(145)	(30 112)	(2 178)	(32 290)
Entrée de périmètre				(0)			(0)	(0)	(0)
Augmentation capital	0			(0)			(0)	711	711
Reclass minoritaires négatifs				0		(0)	0	(2)	(2)
Autres variations				0		532	532	(531)	1
Total au 31/12/2011	33 326	23 570	(1 127)	1 292	(29 539)	175	27 696	(1 489)	26 207

6. NOTES ANNEXES

NOTE 1 – HISTORIQUE ET PRESENTATION DU GROUPE

1) Constitution du Groupe

La société Voltalia a été constituée le 28 novembre 2005. Son siège social est situé en France, à Neuilly-sur-Seine (92). Son développement initié en 2003 en Guyane, s'est poursuivi au Brésil, en France puis en Grèce. Elle est cotée sur le Marché Libre d'Euronext Paris depuis le 5 mai 2006.

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société Voltalia et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les états financiers consolidés du Groupe Voltalia sont présentés en milliers d'euros. Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2) Activité du Groupe

Les activités du Groupe Voltalia s'inscrivent dans le cadre du développement durable respectueux de l'environnement et des générations futures.

Le groupe Voltalia est producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables en France, en Guyane, au Brésil, et en Grèce. La société conçoit, développe et exploite des centrales électriques avec une approche multi-énergies, utilisant selon les géographies la source la mieux adaptée : hydraulique, éolien, biomasse ou solaire.

Le Groupe Voltalia se développe ainsi sur un modèle économique qui concilie respect de l'environnement, performance énergétique et développement harmonieux des échanges Nord/Sud.

Sur la période, son activité principale a consisté à développer des projets potentiels et des projets futurs de conception d'unités de production et à exploiter ces dernières. Elle a mis en œuvre des partenariats de co-développement avec des sociétés spécialisées dans le domaine éolien, hydroélectrique solaire et biomasse.

NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Société Voltalia est cotée sur un marché libre de l'Union Européenne. En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Voltalia a choisi d'établir ses comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2008 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Conformément à la recommandation du CNC N° 2004-R.02 du 27 octobre 2004 relative notamment au format de compte de résultat en normes IFRS, le Groupe Voltalia a décidé de faire figurer dans son compte de résultat un « Résultat opérationnel courant », calculé par différence entre le « Résultat opérationnel » et les « Autres produits et charges opérationnels », ces derniers correspondant à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, et d'une matérialité significative. Pour la présentation du bilan, la distinction entre éléments courants et non courants requise par la norme IAS 1 correspond pour l'essentiel au découpage de l'actif (immobilisé/circulant) et du passif (long terme/court terme).

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées dans "autres produits et charges opérationnels".

Ils comprennent notamment :

- Les plus ou moins-values de cession ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels,
- Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance,
- D'autres charges et produits opérationnels tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative ou un badwill.

1) Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2011

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2010 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2011 qui sont décrits ci-après :

- IAS 24 révisée – Parties liées : informations à fournir ;
- Amendement IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis ;
- Amendements IFRIC 14 – Paiements anticipés des exigences de financement minimal ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ;
- Amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS, publiés en mai 2010.

L'application de ces normes, interprétations et amendements de normes n'a pas induit d'impact dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2011.

2) Nouvelles normes, non encore obligatoires et non appliquées de façon anticipée

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement :

- Amendements IAS 12 – Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents ;
- Amendement IAS 1 – Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI) ;
- Amendements IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers ;
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – *Partenariats* ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- Amendement IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ;
- IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur ;
- Amendements IAS 19 – *Avantages du personnel* relatifs aux régimes à prestations définies;
- Amendements IAS 32 relatifs aux règles de compensation des actifs financiers et des passifs financiers ;
- Amendements IFRS 7 sur les informations à fournir se rapportant à la compensation des actifs financiers et passifs financiers.

Les principes comptables principaux appliqués par le Groupe sont les suivants :

3) Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle résulte du pouvoir pour le groupe de diriger les politiques financières ou opérationnelles, de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la Société.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe a une influence notable (généralement plus de 20 %) mais n'a pas le contrôle. Cette méthode de consolidation consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital, ainsi que l'écart d'acquisition y afférant le cas échéant.

L'ensemble des sociétés du groupe sont intégrées globalement à l'exception des sociétés 3L Energie (40%), Greek Wind Power (36%) et EnR Concept (19,5%).

Les créances et les dettes réciproques, ainsi que les produits et les charges réciproques relatives à des sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminées dans leur totalité. Les marges internes, réalisées entre ces sociétés sont éliminées.

Les créances et les dettes envers les sociétés mises en équivalence (3LE, Greek Wind Power et ENR Concept) sont considérées comme étant hors groupe et donc non éliminées.

4) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats, la mise en œuvre des tests de dépréciation sur les actifs incorporels, les regroupements d'entreprise, la reconnaissance d'impôts différés actifs résultant notamment de pertes fiscales reportables, les provisions courantes et non courantes et l'activation des coûts de développement. Les estimations retenues sont détaillées dans les notes respectives des éléments mentionnés précédemment.

5) Méthodes de conversion

	Taux clôture	Taux moyen	Taux ouverture
BRL Real brésilien	0,4136	0,4297	0,4560

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

6) États financiers libellés en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros.

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros en utilisant un cours moyen sur la période.

7) Compte de Résultat

Le Groupe présente un compte de résultat par nature conforme à la recommandation n° 2004-R 02 du 7 octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité, faisant apparaître le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels, le résultat financier, le résultat des sociétés mises en équivalence et le résultat net de l'ensemble consolidé.

8) Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- Résultat de base par action : le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;
- Résultat dilué par action : le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

9) Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend principalement la fourniture de chaleur et d'électricité produite par les unités de production d'électricité.

Les produits relatifs aux productions immobilisées et/ou stockées ne correspondent pas à la définition des produits en normes IFRS. Ces écritures en règles françaises permettent de neutraliser certaines charges qui sont, in fine, considérées comme des actifs.

En IFRS, ces charges n'auraient pas dû être comptabilisées mais auraient dû être considérées initialement comme des actifs. Les produits sont donc reclassés au niveau des charges et ainsi neutralisés, afin de ne pas faire apparaître de flux en résultat non justifiés au sens de la norme IFRS.

Les produits et charges considérés comme exceptionnels sous le référentiel français ont été reclassés sous la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

- Vente de biens et prestations de service

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de retours de marchandises, de rabais et de remises, et déduction faite des ventes intragroupes. Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, et lorsque le groupe est impliqué dans la gestion des biens.

- Subventions publiques

Les subventions publiques, liées à des actifs, sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont présentées dans un compte de produits constatés d'avance au passif et comptabilisés dans le compte de résultat en autres produits opérationnels de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif faisant l'objet de la subvention.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

10) Traitement des opérations « Girardin ».

Ces opérations sont spécifiques à la France pour développer et favoriser certaines opérations sur des territoires prédéfinis. Les principales étapes d'une opération « Girardin » sont les suivantes :

- Etape 1 : production d'une immobilisation par le Groupe Voltalia,
- Etape 2 : cession de l'immobilisation à une société « Investisseurs »,

- Etape 3 : prise en location de l'immobilisation par le Groupe Voltalia auprès de la société « Investisseurs »,
- Etape 4 : rachat de l'immobilisation ou de la société projet par le Groupe Voltalia auprès de la « société Investisseurs ».

La mise en œuvre de ce schéma peut revêtir différentes modalités juridiques (cession / acquisition des parts et / ou actions d'une société détenant l'immobilisation). Quelle que soit la méthode appliquée, le traitement en consolidation des opérations Girardin demeure inchangé par rapport aux options déjà retenues par le Groupe Voltalia sur l'exercice précédent. Les nouvelles normes appliquées depuis le 1^{er} janvier 2011 et décrites page 11 de l'annexe n'ont pas remis en cause cette appréciation. La livraison de l'outil de production concomitante à la réalisation des apports des investisseurs permettant la mise en service, constitue le fait générateur de l'émergence d'une entreprise d'exploitation dont le groupe prend le contrôle. Cet événement génère l'enregistrement d'un produit opérationnel à hauteur de l'augmentation de capital consentie par les investisseurs nette des pertes encourues pendant la période allant de l'entrée des investisseurs jusqu'à la date de leur sortie.

11) Paiement au titre de locations simples

Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle.

12) Location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférant. Ces contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur de l'actif et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif (périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période).

13) Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts – calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif – les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

14) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Impôt différé : voir chapitre 19 de la présente note.

15) Information sectorielle

L'information par secteur d'activité est présentée en conformité avec le système de reporting interne du Groupe utilisé par la Direction Générale pour mesurer la performance financière et allouer les ressources. Les risques et rentabilités sont en outre spécifiques à chacun des secteurs d'activité. Les zones géographiques sont définies en fonction de leur environnement économique spécifique et sont sujettes à des risques et rentabilités différents.

16) Immobilisations incorporelles

- Regroupement d'entreprises et Goodwill

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis, les passifs et les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'évaluation dégagés lors du regroupement sont affectés aux actifs et aux passifs concernés, y compris pour la quote-part revenant aux minoritaires.

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'achat payé lors du regroupement d'entreprise, majoré des frais d'acquisition, et le montant des actifs et passifs identifiables acquis nets des passifs et passifs éventuels pris en charge.

La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est enregistrée comme Goodwill à l'actif du bilan. Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur.

- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des dépréciations et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Pour le Goodwill un test de dépréciation est effectué systématiquement chaque année. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

- Immobilisations incorporelles en-cours

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux coûts activés sur les projets en cours de développement. L'activation des dépenses par projet est réalisée dès lors que l'ensemble des critères suivants sont vérifiés :

- Obtention d'une promesse de bail et études d'impacts environnementaux favorables,
- Dépôt des dossiers administratifs et haute probabilité d'obtention des autorisations,
- Faisabilité du raccordement au réseau,
- Rentabilité suffisante.

Les coûts ainsi capitalisés intègrent les coûts externes et internes enregistrés sur chacun des projets :

- Les coûts externes correspondent aux engagements pris envers des fournisseurs ou prestataires extérieurs (factures, factures à recevoir, de relevés de situation, etc.)
- Les coûts internes sont valorisés sur la base des temps des ingénieurs développeurs imputés sur ces projets.

Les projets à l'étude demeurent en charge.

A la date de clôture, les projets en développement sont revus et font, le cas échéant, l'objet d'un provisionnement selon les principes suivants :

- dépréciation de 50% des projets en développement ne disposant pas de l'ensemble des autorisations administratives et pour lesquels la probabilité d'obtention est revue à la baisse. Cette dépréciation peut être portée à 85% au cas par cas dès lors que la rentabilité du projet présente des incertitudes importantes (ex : exposition aux évolutions réglementaires concernant le tarif de rachat) ;
- 100% sur les projets abandonnés ou mis en stand-by, dont la faisabilité est compromise.

17) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées principalement par les installations de production de vapeur et d'électricité. Elles sont comptabilisées à leur coût de revient (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Lorsque les composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les pièces de rechange significatives sont ainsi immobilisées et amorties sur la durée d'utilité des centrales.

Le Groupe considère que les frais de démontage et de démantèlement des actifs, déduction faite du prix de cession des installations démontées, ne sont pas significatifs à ce jour. En conséquence aucun coût de cette nature n'est compris dans le prix de revient des installations. Les dépenses d'entretien des centrales visant à les maintenir en bon état d'utilisation sont enregistrées en charges lorsqu'elles surviennent.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les installations de production sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée, ou d'utilisation si un contrat prévoit un transfert de propriété, à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. Les terrains ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre 2 et 10 ans. Le Groupe procède chaque année à la révision des durées d'utilité.

18) Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Compte tenu de l'existence d'indices de perte de valeur, des tests ont été réalisés à la clôture de l'exercice 2011. Des dépréciations ont été comptabilisées à la clôture.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux futurs de trésorerie générés par l'actif. Les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie largement indépendants sont regroupés dans des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les actifs corporels du groupe sont constitués d'actifs de production énergétique. Les immobilisations en cours portent également sur ce type d'installations. Ces actifs sont intégrés dans une structure juridique dédiée (la société de projet) pour laquelle il est possible d'assurer un calcul de flux de trésorerie d'exploitation individualisé. Le groupe retient ainsi comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) chacune des entités juridiques détenant les actifs ou groupes d'actifs mentionnés ci-dessus. Dans certains cas, et quand il est possible de conclure à l'unicité de projet, les actifs de plusieurs sociétés sont exceptionnellement regroupés. Les flux de trésorerie futurs utilisés lors des tests de dépréciation reposent sur des prévisions qui sont remises à jour annuellement. Les revenus sont dérivés des contrats de vente à long terme qui couvrent en général la majeure partie de la durée de vie économique des installations. Les coûts comportent généralement des données assez prédictibles : amortissements, coûts de maintenance et d'exploitation.

19) Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés long terme correspondent aux différences de valorisation des immobilisations entre comptes sociaux et comptes consolidés.

20) Stocks

Les stocks de pièces détachées sont évalués à leur coût historique et avec l'application de la méthode FIFO.

21) Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement, constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

22) Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la valeur nominale puis au coût amorti.

23) Placements

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

24) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond au cumul des autres actifs financiers courants, de la trésorerie et équivalents de trésorerie, diminué des découverts bancaires.

25) Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription accordées aux dirigeants et à certains cadres clés donnent lieu à une évaluation à leur juste valeur dès leur attribution par le Conseil d'Administration. Cette évaluation n'est pas par la suite révisée. Sur la base d'une estimation du nombre d'options qui seront définitivement acquises à l'issue de la période d'acquisition des droits, le Groupe enregistre la charge globale de manière étalée sur cette période. Ces charges ont pour contrepartie des imputations dans les capitaux propres au poste réserves.

26) Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués par des créances d'exploitation, des dépôts à terme, des prêts, des titres non consolidés, des placements et équivalents de trésorerie et des instruments dérivés ayant une valeur positive.

Du fait de l'application de la norme IAS 39 à compter du 1er janvier 2005, les méthodes suivantes sont appliquées :

Les placements et équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie "disponibles à la vente" et sont évalués en juste valeur, les ajustements de valeurs étant enregistrés en capitaux propres.

Les créances d'exploitation, les dépôts de garantie et les dépôts à terme sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Cette méthode n'aboutit pas à des différences importantes avec la valeur nominale des créances qui est retenue. En cas de difficulté de recouvrement des créances, des dépréciations sont constatées sur la base des prévisions d'encaissement.

- Actifs financiers non courants

Le prêt correspond à une avance-preneur et à un dépôt de garantie consentis dans le cadre d'un contrat de location-financement.

- Actifs financiers courants

Il n'y a pas d'actif financier courant au sens de la norme IAS 39.

27) Capital social

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission. A la date de clôture, les sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions propres.

Les passifs financiers comprennent les dettes financières et les dettes d'exploitation.

En vertu de la norme IAS 39 appliquée depuis le 1er janvier 2005, elles sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. L'écart constaté entre les deux méthodes sur les dettes d'exploitation n'est pas significatif.

28) Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties du swap. La juste valeur est déterminée par les banques à chaque clôture.

Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat, sauf lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'une transaction prévue hautement probable. La part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est enregistrée en capitaux propres et transférée au compte de résultat quand l'élément couvert impacte lui-même le résultat ; la part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

29) Avantages du personnel

Les avantages au personnel comprennent des régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à différents organismes sociaux. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes qui garantissent aux salariés des ressources complémentaires. Il n'y a pas de régime à prestations définies souscrit à la clôture de l'exercice.

30) Avantages postérieurs à l'emploi

Compte tenu de l'ancienneté des salariés et de la structure (6 ans), il n'a pas été constaté de passif lié aux indemnités de fin de contrats de travail.

31) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- A une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- Qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1) Faits marquants de l'exercice

- Evolution de la gouvernance et de l'actionnariat de Voltalia :

Fin juin 2011, à l'occasion de la vente des actions d'une partie des actionnaires historiques du groupe Voltalia, la famille Mulliez a pris le contrôle de la société Voltalia Investissement, holding de tête majoritaire de Voltalia SA.

Dans la continuité du plan de redéploiement de la société décidé en juillet 2011, la gouvernance de Voltalia SA a évolué avec la nomination de Bertrand de Talhouët comme Président nommé en juillet 2011 et d'un Directeur Général Sébastien Clerc qui a rejoint la société en novembre 2011.

- La Centrale Hydroélectrique de Saut Maman Valentin d'une capacité de 4.5 MW, après une phase de tests concluants, a facturé son premier MW en août 2011.
- Plusieurs mises en exploitation de parcs solaires sont intervenues au cours de la période en Grèce représentant une capacité globale de 1.8 MW.
- Voltalia Do Brasil a remporté deux appels d'offres successifs, en août et décembre 2011, permettant la construction et l'exploitation de parcs éoliens, respectivement pour 150 MW et 170 MW.
- Evolution tarifaire du photovoltaïque en France :

Le cadre tarifaire solaire demeure régi par l'arrêté tarifaire du 4 mars 2011 qui ajuste trimestriellement le tarif d'achat en fonction des volumes de projets déposés auprès d'ERDF. Ce tarif est légèrement supérieur à 11 cts/Wc (courant avril 2011), plus très loin de la parité réseau.

En parallèle de cet arrêté, le Gouvernement a publié un appel d'offre le 15 septembre 2011, pour lequel les producteurs proposent leur propre tarif d'achat de revente de l'électricité. Cet appel d'offres porte sur l'exploitation d'ici 2014 de centrales solaires photovoltaïques et thermodynamiques de plus de 250 kW pour une puissance cumulée maximale de 450 MW. VOLTALIA a présenté certains de ses projets à cet appel d'offres. Un premier avis de la CRE est attendu au mois de juin 2012.

- Perspectives de réalisation des projets :

Au cours de l'exercice 2011, Voltalia a poursuivi le développement de son portefeuille de projets sur l'ensemble des énergies et des géographies. Toutefois, l'évolution de l'environnement économique et réglementaire observé à la clôture 2011 a conduit le Groupe à mener une revue approfondie des projets en cours de développement au regard des principes décrits au paragraphe 16 de la note 2 – Règles et principes comptables.

Ainsi, des dépréciations sur des actifs liées aux projets en développement ont été enregistrées pour un montant total de 19,2 M€ au 31 décembre 2011. (cf note 6.2)

2) Evènements postérieurs à la clôture

- Biomasse Kourou : obtention en janvier 2012 d'une revalorisation significative du tarif de revente de l'électricité pour la centrale biomasse exploitée par Voltalia Kourou avec effet rétroactif au 1er janvier 2011.
- Parc solaire de la Barben : les premiers travaux (défrichage) qui avaient débuté en janvier 2012 ont été interrompus à la suite de la décision de suspension (émise par le tribunal administratif de Marseille) des permis de construire des huit parcs solaires photovoltaïques de 12MW chacun. Une audience sur le fonds est prévue en mai 2012. Une dépréciation significative a été mise en œuvre au 31.12.2011.
- Rachat d'un minoritaire grec : en mars 2012, la société a racheté 17,5% des actions détenues par un des minoritaires dans ses filiales grecques, portant la détention de la Société à 97,5%. Ce renforcement permet à la Société de gérer sa filiale sans les contraintes liées à un co-actionariat dans le contexte contraignant de la crise grecque.
- Carbone : dans le cadre de la fraude à la TVA sur les quotas de CO2, la Société s'est constituée partie civile devant le tribunal correctionnel. En janvier 2012, une première décision de justice a admis le préjudice moral subi et imposé le paiement de la somme de quinze mille euros au bénéfice de la Société. D'autres actions en justice sont en cours. Cette activité d'intermédiation sur le marché du CO2 a été abandonnée depuis l'été 2009.
- Des projets ont obtenu depuis le 1er janvier la complétude de leurs permis (y compris la levée des recours) requis pour lancer leur construction : surtout en France et, plus marginalement, e, Grèce, pour un total de 38 MW environ. Tous les prérequis (levée de la dette, finalisation des contrats de construction, etc.) ne sont pas encore réunis.
- Sous réserve de l'approbation des autorités de tutelle, Voltalia pourra financer le développement et une partie de la construction de ses projets sur 2012 et 2013 grâce à une augmentation de capital avec un engagement de souscription de Voltalia Investissement. Cette holding, elle-même contrôlée par la famille Mulliez détient la majorité du capital de Voltalia SA

NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2011	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2010	Méthode d'intégration
Société Mère				
- Voltalia SA	Holding / Ingénierie	Consolidante	Consolidante	Consolidante
Filiales				
France				
3VD	Eolien	100,00%	100,00%	IG
3LE	Eolien	40,00%	40,00%	MEE
Biobar	Biomasse	100,00%	100,00%	IG
EnR Concept	Bureau d'études	19,50%	19,50%	MEE
Anelia	Holding / Ingénierie	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Argenteuil	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Coulmier	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien Laignes	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien de Melisey	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Parc Eolien de Sarry	Eolien	50,10%	50,10%	IG
Adriers Energies	Eolien	90,00%	90,00%	IG
La Faye Energies	Eolien	62,71%	62,71%	IG
Echauffour Energies	Eolien	90,00%	90,00%	IG
Toiture solaire Cheval Blanc (ex Truyas)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire de Montmayon	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc éolien de Molinons	Eolien	100,00%	100,00%	IG
Centrale biomasse de Champdeniers	Biomasse	100,00%	100,00%	IG
Centrale biomasse de Corbenay	Biomasse	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire Montegut Energies (ex Cantarelle)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire de Montclar	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire du Castellet (ex Peyrefuguede)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc solaire de St Marcel de Careiret (ex Brulades)	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire de Vauvert	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Puy Madame I	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Puy Madame II	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Puy Madame III	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Puy Madame IV	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Volta Guyane	Solaire	100,00%	100,00%	IG
Montsinery SNC	Solaire	100,00%	100,00%	IG
THEGERO SOLAR	Solaire	80,00%		IG
Volta Investissement	Holding	100,00%	100,00%	IG
Parc Solaire Lescure Jaoul	Solaire	100,00%		IG
Parc Solaire de St etienne des sorts	Solaire	100,00%		IG
Parc Solaire de Tresques	Solaire	100,00%		IG
Parc Solaire Pays de Jales	Solaire	100,00%		IG
Toiture solaire Domaine du Deffend	Solaire	100,00%		IG
Parc Solaire de la Freissinouse	Solaire	100,00%		IG
Parc solaire de Saint Michel de Chaillol	Solaire	100,00%		IG
Parc solaire de Trèves	Solaire	100,00%		IG

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2011	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2010	Méthode d'intégration
Dom Tom				
- Voltalia Caraïbes	Holding / Ingénierie	100,00%	100,00%	IG
Brésil				
- Voltalia Brésil	Holding / Ingénierie	99,99%	99,99%	IG
- Paracatu	Hydraulique	51,00%	51,00%	IG
- Sapeel	Hydraulique	50,00%	50,00%	IG
Grèce				
THEGERO	Holding / Ingénierie	80,00%	80,00%	IG
ANGUELOKASTROU KORINTHIAS	Solaire	79,98%	80,00%	IG
SESKLOU MAGNISIAS	Solaire	79,98%	80,00%	IG
ENERGIAKI SESKLOU 1	Solaire	79,60%	80,00%	IG
GREEK WIND POWER	Eolien	36,00%	36,00%	MEE
CLUSTER HOLDING	Eolien	64,00%	64,00%	IG
ROUGERO HOLDING	Eolien	40,80%	40,80%	IG
GEROVOLT	Solaire	79,20%		IG
ENERGEN	Solaire	80,00%	80,00%	IG
ISAPOAN	Eolien	80,00%	80,00%	IG
ENERGIAKI AVLONOS	Solaire	79,60%	72,00%	IG
ENERGIAKI AGIONORIOU WIND	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Forgero Holding AE	Holding	52,00%		IG
Energiaki Agionoriou KORINTHIAS AE	Solaire	79,99%		IG
AFOI Sarafadis SNC	Solaire	78,40%		IG
KALAITZIDIS ST OFIDIS AR.O.E (Fotovoltaïki Pierias SNC)	Solaire	78,40%		IG
VAVATSIOLULAS I. OFIDIS (Fotovoltaïki Systimata Katerinis SNC)	Solaire	78,40%		IG
POGIARIDIS TH OFIDIS CH.OE (Fotovoltaïki Parka Pieras)	Solaire	78,40%		IG
TRIANFAYLOPOULOS OFIDIS PAITARIDIS (Fotovoltaïki Katerinis SNC)	Solaire	77,60%		IG
Lakka Kokkini Aioliiki SARL	ND	78,40%		IG
Malia Gliata Aioliiki SARL	ND	78,40%		IG
MARSOLAR ENERGIAKI	ND	78,40%		IG
SOL INVICTUS ENERGIAKI	ND	78,40%		IG
G SOLAR ENERGIAKI	ND	51,20%		IG
XENAKIS GEORGIOS	ND	78,40%		IG
HELIOPROJECTS O.M	ND	78,40%		IG
HELIOPROJECTS M.V	ND	78,40%		IG
HELIOPROJECTS V.M	ND	78,40%		IG
NTAGIAS ENERGIAKI SA HOLDING	ND	78,40%		IG
ENERGIAKI ANGELOKASTROU WIND SA HOLDING	ND	78,40%		IG
G ICON SOLAR ENERGIAKI SOLAR SA HOLDING	ND	78,40%		IG
MAGNIS ENERGIAKI SA HOLDING	ND	78,40%		IG
NTAGIAS ENERGIAKI SARL	ND	78,40%		IG
ENERGIAKI ANGELOKASTROU WIND SARL	ND	78,40%		IG
G ICON SOLAR ENERGIAKI	ND	78,40%		IG
MAGNIS ENERGIAKI SARL	ND	78,40%		IG

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2011	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2010	Méthode d'intégration
Guyane				
Voltalia Guyane	Holding	80,00%	80,00%	IG
SIG Mana	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
SIG Cacao	Hydraulique	99,90%	99,90%	IG
SIG Kourou - gérant = Gerinvest	Biomasse et solaire	80,07%	80,07%	IG
Voltalia Kourou	Exploitation projet EnR	80,07%	80,07%	IG
Centrale hydraulique de Saut Maman Valentin	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Organabo Investissement	Solaire	79,92%	79,92%	IG
Voltalia Organabo Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Bief Exploitation	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Mapaou Exploitation	Hydraulique	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Saut Mapaou Investissement	Hydraulique	79,92%	79,92%	IG
Voltalia Solaire Mana Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Mana investissement	Solaire	79,92%	79,92%	IG
Toiture solaire Kourou Investissement (ex Voltalia Solaire Kourou Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Solaire Kourou Investissement (ex Voltalia Solaire Montsinery Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Hydro Régina 2 investissement (ex Voltalia Solaire Savane Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Solaire Macouria Investissement (ex Voltalia Solaire Tonnegrande Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
TSM Investissement (ex Voltalia Solaire Saint Laurent Exploitation)	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Degrad Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia TSM Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Macouria Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Matoury Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Montjoly Exploitation	Solaire	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Biomasse Amazone Exploitation	Biomasse	80,00%	80,00%	IG
Voltalia Solaire Kourou Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Montsinery Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Savane Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Tonnegrande Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Saint Laurent Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Degrad Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia TSM Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Macouria Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Matoury Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Solaire Montjoly Investissement	Solaire	79,20%	79,20%	IG
Voltalia Biomasse Amazone Investissement	Biomasse	79,20%	79,20%	IG

Principales variations de périmètres au cours de l'exercice 2011:

- Première consolidation pour les entités françaises suivantes :
 - Parc Solaire Lescure Jaoul
 - Parc Solaire de St etienne des sorts
 - Parc Solaire de Tresques
 - Parc Solaire Pays de Jales
 - Toiture solaire Domaine du Deffend
 - Parc Solaire de la Freissinouse
 - Parc solaire de Saint Michel de Chaillol
 - Parc solaire de Trèves

Toutes contrôlées à 100%, elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

- Première consolidation pour les entités grecques suivantes :
 - AFOI Sarafadis SNC
 - KALAITZIDIS ST OFIDIS AR.O.E (Fotovoltaiki Pierias SNC)
 - VAVATSIOULAS I. OFIDIS (Fotovoltaiki Systimata Katerinis SNC)
 - POGIARIDIS TH OFIDIS CH.OE(Fotovoltaiki Parka Pieras)
 - TRIANTAFYLOPOULOS OFIDIS PAITARIDIS(Fotovoltaiki Katerinis SNC)
 - LAKKA KOKKINI AIOLIKI SARL
 - MALIA GLIATA AIOLIKI SARL
 - MARSOLAR ENERGIKI
 - SOL INVICTUS ENERGIKI
 - G SOLAR ENERGIKI
 - XENAKIS GEORGIOS
 - MAGNIS ENERGIKI SA HOLDING
 - NTAGIAS ENERGIKI SARL
 - ENERGIKI ANGELOKASTROU WIND SARL

- G ICON SOLAR ENERGIKI
- MAGNIS ENERGIKI SARL

Toutes contrôlées à plus de 50%, elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

- Créations d'entités en Grèce :
 - HELIOPROJECTS O.M
 - HELIOPROJECTS M.V
 - HELIOPROJECTS V.M
 - NTAGIAS ENERGIKI SA HOLDING
 - ENERGIKI ANGELOKASTROU WIND SA HOLDING
 - G ICON SOLAR ENERGIKI SOLAR SA HOLDING

- Deux augmentations successives de capital Thegero à hauteur de 3 245 K€ également souscrites par le Groupe et les minoritaires ont eu lieu au cours de la période 2011. A la suite de ces opérations sans incidence sur le pourcentage de contrôle de l'entité, cette dernière reste consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

- Augmentation de capital Voltalia Do Brasil à hauteur de 7 202 K€ le 11 août 2011 intégralement souscrite par le Groupe. A la suite de cette opération sans incidence sur le pourcentage de contrôle de l'entité, cette dernière reste consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

La segmentation des informations par secteur d'activité est privilégiée, les risques et rentabilités dépendant majoritairement des différentes natures de nos activités plutôt que de leur implantation géographique.

- Information sectorielle par secteurs d'activité

La ventilation retenue par la direction du groupe pour les secteurs d'activité est la suivante :

1 – Production d'électricité à base de :

- Biomasse : cette activité regroupe les centrales thermiques alimentées par de la biomasse, qui fournissent une production en cogénération d'énergie électrique et de chaleur à des sociétés nationales ou privées selon des contrats long terme (au moins 20 ans à partir de leur mise en service).
- Eolien : cette activité regroupe notre parc d'éoliennes qui fournit une production d'électricité selon des contrats d'une durée d'au moins 15 ans à partir de leur mise en service.
- Hydraulique : cette activité regroupe des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, qui fournissent une production d'électricité à des sociétés nationales de distribution selon des contrats d'une durée de 20 ans minimum à partir de leur mise en service.
- Solaire : cette activité regroupe des parcs solaires au sol ou des toitures solaires qui fournissent de l'électricité selon des contrats d'une durée de 20 ans à partir de leur mise en service.

2 – Produits résultant de l'activité de développement : les sociétés du Groupe réalisent des travaux en interne et utilisent des prestataires externes pour développer des projets en vue d'obtenir les autorisations de construction et de production. Cette activité, par nature irrégulière, permet d'obtenir des valeurs des sociétés de projets en fonction de leur stade d'avancement par voie de cession totale ou partielle de celles-ci.

3 - Holding / Ingénierie et non affecté : le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières du groupe et les sociétés nouvellement créées qui n'ont procédé à aucun investissement significatif.

Au 31 décembre 2011, l'information sectorielle par marchés s'analyse comme suit :

ACTIF	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Ecarts d'acquisition	-	1 019	-	67	-	1 086
Immobilisations incorporelles	576	2 387	1 051	3 378	5 864	13 257
Immobilisations corporelles	811	22 953	14 655	17 390	20 372	76 181
Titres mis en équivalence	-	67	-	-	0	67
Autres actifs non courants	11 397	(562)	(520)	(246)	(5 535)	4 535
Actifs courants	22 534	2 080	2 217	1 275	3 481	31 587
TOTAL ACTIF	35 319	27 945	17 403	21 864	24 182	126 712

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Capitaux propres	22 928	(3 370)	753	3 111	2 785	26 207
Passifs non courants	22 993	20 026	7 656	10 394	11 104	72 173
Passifs courants	16 290	2 616	2 372	4 487	2 567	28 332
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	62 212	19 272	10 780	17 992	16 456	126 712

Bilan 31-12-2010 par secteurs :

ACTIF	Holding	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Ecarts d'acquisition	435	3 015	-	73	1 081	4 604
Immobilisations incorporelles	(1 959)	4 788	2 078	4 674	5 707	15 288
Immobilisations corporelles	755	24 226	14 119	17 536	18 200	74 837
Titres mis en équivalence	-	97	-	-	784	881
Autres actifs non courants	21 318	(2 296)	(368)	(256)	(4 006)	14 392
Actifs courants	16 120	2 779	2 616	8 600	2 353	32 468
TOTAL ACTIF	36 669	32 609	18 445	30 628	24 119	142 470

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Holding	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Capitaux propres	44 563	270	1 771	5 451	5 733	57 789
Passifs non courants	15 478	21 054	7 571	0	9 596	53 699
Passifs courants	16 277	2 548	2 664	8 655	837	30 982
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	76 318	23 872	12 007	14 106	16 167	142 470

Bilan 31-12-2011 par zones géographiques :

ACTIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Ecart d'acquisition	1 019	-	67	-	1 086
Immobilisations incorporelles	1 534	4 984	3 473	3 266	13 257
Immobilisations corporelles	27 376	41 458	264	7 083	76 181
Titres mis en équivalence	67	-	-	(0)	67
Autres actifs non courants	22 882	(6 059)	(7 440)	(4 849)	4 535
Actifs courants	15 929	5 003	1 335	9 319	31 587
TOTAL ACTIF	68 808	45 386	(2 301)	14 819	126 712

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Capitaux propres	42 977	5 159	(9 085)	(12 844)	26 207
Passifs non courants	44 448	23 972	(0)	3 753	72 173
Passifs courants	9 215	7 172	1 906	10 039	28 332
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	96 640	36 303	(7 178)	947	126 712

Bilan 31-12-2010 par zones géographiques :

ACTIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Ecart d'acquisition	1 019	-	1 004	2 582	4 604
Immobilisations incorporelles	2 490	6 870	2 639	3 289	15 288
Immobilisations corporelles	29 107	43 367	289	2 073	74 837
Titres mis en équivalence	142	-	-	739	881
Autres actifs non courants	21 210	(5 910)	(213)	(695)	14 392
Actifs courants	11 581	10 870	2 111	7 906	32 468
TOTAL ACTIF	65 549	55 197	5 830	15 894	142 470

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Capitaux propres	53 603	8 874	(2 419)	(2 269)	57 789
Passifs non courants	28 491	14 175	0	11 033	53 699
Passifs courants	14 762	13 382	1 114	1 723	30 982
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	96 857	36 432	(1 305)	10 486	142 470

La ligne « autres actifs non courants » correspond principalement pour les colonnes Guyane, Brésil et Grèce à l'élimination des titres.

Compte de résultat 31-12-2011 par secteurs :

	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Chiffre d'affaires	460	3 271	3 901	550	2 898	11 081
Produits des activités de développement	190	1	0	0	665	857
Achats consommés	(397)	(35)	(1 167)	(6)	(174)	(1 779)
Charges externes	(2 393)	(656)	(1 027)	(407)	(963)	(5 447)
Charges de personnel	(4 320)	-	(466)	(45)	-	(4 830)
Impôts & taxes	(301)	(223)	(69)	(8)	(56)	(657)
Dotations aux amortissements	(172)	(1 256)	(1 000)	(464)	(1 376)	(4 269)
Dotations aux dépréciations et provisions	(14 083)	(2 803)	(1 258)	(1 300)	(2 567)	(22 012)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	(410)	14	62	(47)	(108)	(488)
Résultat opérationnel courant	(21 426)	(1 687)	(1 024)	(1 727)	(1 681)	(27 545)
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	(98)	9	502	-	248	661
RESULTAT OPERATIONNEL	(21 524)	(1 678)	(522)	(1 727)	(1 433)	(26 884)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	194	-	-	-	-	194
Coût de l'endettement financier brut	(1 711)	(1 064)	(278)	(158)	(685)	(3 897)
Coût de l'endettement financier net	(1 516)	(1 064)	(278)	(158)	(685)	(3 703)
Autres produits et charges financiers	1 096	(214)	(145)	(462)	(99)	175
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(21 945)	(2 956)	(946)	(2 347)	(2 217)	(30 411)
Impôts sur les bénéfices	(150)	29	(73)	(24)	(35)	(253)
RESULTAT APRES IMPÔTS	(22 095)	(2 927)	(1 019)	(2 371)	(2 252)	(30 664)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	(30)	-	-	(784)	(813)
RESULTAT NET TOTAL	(22 095)	(2 957)	(1 019)	(2 371)	(3 035)	(31 477)
Part du groupe	(21 651)	(2 138)	(1 046)	(2 065)	(2 638)	(29 539)
Part des minoritaires	(444)	(819)	28	(306)	(397)	(1 939)

Compte de résultat 31-12-2010 par secteurs :

	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Chiffre d'affaires	644	2 326	2 637	-	97	5 703
Produits des activités de développement	122	17	0	5 709	2 657	8 506
Achats consommés	(1 634)	(135)	(1 197)	-	-	(2 965)
Charges externes	(2 212)	(479)	(1 001)	(430)	(408)	(4 531)
Charges de personnel	(1 497)	-	(319)	-	-	(1 816)
Impôts & taxes	(86)	(60)	(81)	(6)	(20)	(253)
Dotations aux amortissements	(291)	(935)	(1 152)	(11)	(324)	(2 712)
Dotations aux dépréciations et provisions	(1 876)	(307)	83	-	(1 527)	(3 626)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	1 291	309	(7)	1	(688)	905
Résultat opérationnel courant	(5 539)	736	(1 037)	5 264	(213)	(789)
Résultat sur cession de participations consolidées	(4)	-	-	-	-	(4)
Autres produits et charges opérationnels	602	64	14	-	(3)	677
RESULTAT OPERATIONNEL	(4 942)	800	(1 023)	5 264	(216)	(117)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(1)	1	-	-	-	1
Coût de l'endettement financier brut	(303)	(913)	(557)	(4)	(104)	(1 880)
Coût de l'endettement financier net	(303)	(911)	(557)	(4)	(104)	(1 880)
Autres produits et charges financiers	1 719	(137)	(64)	(14)	(103)	1 401
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(3 526)	(249)	(1 644)	5 246	(424)	(596)
Impôts sur les bénéfices	102	(58)	188	72	(66)	238
RESULTAT APRES IMPÔTS	(3 424)	(307)	(1 455)	5 318	(489)	(358)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	(23)	-	-	(26)	(49)
RESULTAT NET TOTAL	(3 424)	(329)	(1 455)	5 318	(516)	(407)
Part du groupe	(3 315)	(214)	(1 307)	5 523	(326)	362
Part des minoritaires	(110)	(115)	(148)	(205)	(190)	(768)

Compte de résultat 31-12-2011 par zones géographiques :

	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Chiffre d'affaires	4 649	5 741	-	690	11 081
Produits des activités de développement	101	22	5	729	857
Achats consommés	(1 153)	(512)	-	(114)	(1 779)
Charges externes	(2 527)	(1 512)	(418)	(990)	(5 447)
Charges de personnel	(2 450)	(769)	(1 364)	(247)	(4 830)
Impôts & taxes	(387)	(63)	(15)	(192)	(657)
Dotations aux amortissements	(1 612)	(2 237)	(19)	(401)	(4 269)
Dotations aux dépréciations et provisions	(6 903)	(2 399)	(4 036)	(8 675)	(22 012)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	(132)	(375)	19	-	(488)
Résultat opérationnel courant	(10 413)	(2 104)	(5 829)	(9 200)	(27 545)
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	703	116	(79)	(78)	661
RESULTAT OPERATIONNEL	(9 710)	(1 988)	(5 908)	(9 278)	(26 884)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	40	0	-	155	194
Coût de l'endettement financier brut	(1 702)	(934)	(197)	(1 064)	(3 897)
Coût de l'endettement financier net	(1 662)	(934)	(197)	(909)	(3 703)
Autres produits et charges financiers	1 606	(665)	(403)	(363)	175
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(9 767)	(3 587)	(6 508)	(10 550)	(30 411)
Impôts sur les bénéfices	(102)	(128)	(28)	6	(253)
RESULTAT APRES IMPÔTS	(9 869)	(3 715)	(6 536)	(10 544)	(30 664)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(74)	-	-	(739)	(813)
RESULTAT NET TOTAL	(9 943)	(3 715)	(6 536)	(11 283)	(31 477)
Part du groupe	(9 488)	(3 121)	(6 399)	(10 530)	(29 539)
Part des minoritaires	(455)	(594)	(136)	(754)	(1 939)

Compte de résultat 31-12-2010 par zones géographiques :

	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Chiffre d'affaires	3 832	1 346	91	434	5 703
Produits des activités de développement	118	8 367	-	20	8 506
Achats consommés	(2 383)	(582)	-	-	(2 965)
Charges externes	(1 955)	(975)	(1 223)	(378)	(4 531)
Charges de personnel	(775)	(527)	(448)	(67)	(1 816)
Impôts & taxes	(170)	(70)	(4)	(8)	(253)
Dotations aux amortissements	(1 742)	(607)	(238)	(126)	(2 712)
Dotations aux dépréciations et provisions	(3 348)	35	(104)	(209)	(3 626)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	789	63	63	(10)	905
Résultat opérationnel courant	(5 635)	7 051	(1 862)	(344)	(789)
Résultat sur cession de participations consolidées	(4)	-	-	-	(4)
Autres produits et charges opérationnels	778	(8)	(83)	(10)	677
RESULTAT OPERATIONNEL	(4 861)	7 043	(1 945)	(354)	(117)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1	-	-	-	1
Coût de l'endettement financier brut	(1 223)	(520)	(4)	(133)	(1 880)
Coût de l'endettement financier net	(1 222)	(520)	(4)	(133)	(1 880)
Autres produits et charges financiers	1 297	(288)	550	(158)	1 401
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(4 786)	6 234	(1 399)	(645)	(596)
Impôts sur les bénéfices	98	102	28	11	238
RESULTAT APRES IMPÔTS	(4 688)	6 336	(1 371)	(635)	(358)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(33)	-	-	(16)	(49)
RESULTAT NET TOTAL	(4 721)	6 336	(1 371)	(650)	(407)
Part du groupe	(4 776)	6 689	(1 066)	(486)	362
Part des minoritaires	55	(353)	(306)	(164)	(768)

NOTE 5 – CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d’affaires se compose de la façon suivante :

	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires de vente d'électricité	10 697	5 078
Prestations de services	384	626
Produits des activités de développement	857	8 506
Total	11 937	14 209

L’augmentation du chiffre d’affaires consolidé provient principalement :

- de l’amélioration des performances de la centrale biomasse de Kourou,
- de la régularisation du tarif biomasse Guyane (+1 M€)
- des effets « année pleine » en 2011 des centrales de La Faye (mise en service en juillet 2010), Coco Banane en Guyane fin 2010 ainsi que de parcs solaires en Grèce.

Sur l’exercice 2011, le chiffre d’affaires de prestations de 384 K€ correspond au développement de projets réalisés pour le compte de tiers en France métropolitaine. En 2010 il s’est élevé à 304 K€ en Grèce et 310 K€ en France métropolitaine.

En 2011, les autres produits des activités de développement correspondent essentiellement à des indemnités de retard sur la construction des parcs solaires en Grèce pour 728 K€.

On rappelle que les produits des activités de développement en 2010 d’un montant de 8 506 K€ correspondaient aux traitements de consolidation aux normes IFRS des deux opérations de défiscalisation de type Girardin mises en œuvre en fin d’année 2010. Cette aide fiscale a favorisé le financement des constructions du parc solaire de Coco-Banane (4,3 MW) et de la centrale hydroélectrique de Saut Maman Valentin (CHSMV) (4,5 MW) réceptionnés à la fin de l’année 2010.

NOTE 6 – CHARGES D’EXPLOITATION

6.1 Dotations aux amortissements :

Les dotations d’un montant de 4 269 K€ reflètent l’amortissement des centrales en exploitation. Ce montant augmente suite à l’effet année pleine des centrales mises en service en 2010 (CHSMV, Coco Banane et La Faye) et le lancement des parcs solaires grecs courant 2011.

6.2 Dotations aux dépréciations et provisions :

Les dotations aux dépréciations et provisions à hauteur de 22 012 K€ couvrent principalement les risques de faisabilité des projets en développement pour 19 165 K€ dont 15 533 K€ relatifs à des coûts activés sur exercices antérieurs.

Les dépréciations sur actifs liées aux projets en développement se décomposent principalement de la manière suivante :

- Dans le cas de la Grèce, il est devenu difficile de lever de la dette senior, aussi la totalité des actifs incorporels liés au développement des projets a été déprécié, justifiant une dotation de 8 740 K€ sur l'exercice 2011.
- En France Métropolitaine, les risques de développement de la biomasse issus notamment de la non maîtrise des coûts d'achats de bois, la mise en place d'un système d'appel d'offres pour les projets solaires et le rallongement des délais liés aux recours sur l'éolien ont conduit à constater un complément de provision pour 4 075 K€ millions d'euros en 2011.
- En Guyane, la non maîtrise des couts d'achat de bois pour le développement des projets biomasse et l'allongement des délais pour le développement des petites centrales hydroélectriques justifient une dotation de 2 315 K€ au titre de l'exercice 2011.
- Enfin, pour le Brésil, où les délais s'allongent notamment pour le développement des petites centrales hydroélectriques justifiant une dotation de 4 035 K€ sur l'exercice 2011.

6.3 Charges de personnel

Le détail des charges de personnel est le suivant :

	31/12/2011	31/12/2010
Rémunérations du personnel	(3 740)	(1 246)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 053)	(521)
Autres charges de personnel	(37)	(48)
Charges de personnel	(4 830)	(1 816)

Conformément aux normes IFRS, le retraitement lié à l'activation des en-cours issus des temps internes, consiste à éliminer les comptes de production immobilisée et comptes de chiffre d'affaires (issus des refacturations) par diminution des comptes de charges entrant dans la valorisation des temps internes.

Activation des frais de personnel par projets :

	31/12/2011	31/12/2010
Charges de personnel -montant social	(6 583)	(4 287)
Retraitement pour Présentation Nette IFRS (refacturations, production immobilisée, ...)	1 754	2 471
Charges de personnel - montant consolidé	(4 830)	(1 816)

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres produits et charges d'exploitation est le suivant :

	31/12/2011	31/12/2010
Autres produits d'exploitation	168	926
Autres charges d'exploitation	(656)	(21)
Autres produits et charges d'exploitation	(488)	905

En 2010, les autres produits d'exploitation incluait principalement un abandon de créance de 550 K€ dont a bénéficié Anelia.

NOTE 8 – RESULTAT FINANCIER

Les produits et charges financiers se répartissent de la façon suivante :

	31/12/2011	31/12/2010
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	194	1
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	(3 897)	(1 880)
Coût de l'endettement financier net	(3 703)	(1 880)
Gains de change	400	1 508
Pertes de change	(673)	(825)
Autres produits et charges financières	448	718
Autres produits et charges financières	175	1 401
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	(3 527)	(479)

Les charges d'intérêts reflètent :

- le coût des financements des centrales en exploitation pour 2 707 K€ dont le montant progresse du fait des mises en services de centrales courant 2010 (effet « année pleine » et courant 2011),
- le cout des financements corporate à hauteur 1 068 K€, notamment lié au débouclage du prêt ATE Bank en Grèce sur l'exercice 2011, à hauteur de 650 K€.

La perte nette de change est issue des écarts de conversion de Voltalia do Brasil.

NOTE 9 – IMPÔTS

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Impôts courants de la période et ajustement des exercices précédents	-	-
Impôts différés afférents à la naissance et au reversement des différences temporaires	(253)	238
TOTAL	(253)	238

La rationalisation de l'impôt est présentée dans le tableau suivant :

	31/12/2011
Résultat net des entreprises intégrées avant impôts	(31 477)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(813)
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mise en équivalence	(30 664)
Charges d'impôt [(-) charges / (+) produits]	(253)
Résultat avant impôts	(30 411)
Taux d'impôt théorique	33,33%
Impôt théorique	10 136
Rapprochement :	
Différences permanentes	(807)
Elimination des provisions internes	20
Dépréciations des écarts d'acquisition	(507)
Déficits de l'exercice non activés	(5 645)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	203
Désactivation des impôts différés actifs sur les déficits antérieurs	(62)
Limitation des impôts différés actifs sur les différences temporaires	(1 393)
Différentiel de taux d'imposition entre la société mère et ses filiales	(2 199)
Impôt effectivement comptabilisé	(253)

NOTE 10 – ECARTS D'ACQUISITION

Ecarts d'acquisition	31/12/2010	Augment.	Diminut.	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2011
Valeurs brutes						
Thegero	435	-	-	-		435
3VD	1 019	-	-	-		1 019
Isapoan	1 995	-	(1 255)			741
Paracatu (161 KBRE)	73	-	-		(7)	66
Sapeel	931	-	-		(86)	845
Energen	151	-	-	(140)		11
Total	4 604	-	(1 255)	(140)	(93)	3 116
Dépréciation						
Thegero	-	(435)	-	-		(435)
3VD	-	-	-	-		-
Isapoan	-	(741)	-	-		(741)
Paracatu (161 KBRE)	-	-	-	-		-
Sapeel	-	(877)	-	-	33	(844)
Energen	-	(11)	-	-		(11)
Total	-	(2 063)	-	-	33	(2 031)
Valeurs nettes						
Thegero	435	(435)	-	-	-	-
3VD	1 019	-	-	-	-	1 019
Isapoan	1 995	(741)	(1 255)	-	-	-
Paracatu (161 KBRE)	73	-	-	-	(7)	66
Sapeel	931	(877)	-	-	(54)	0
Energen	151	(11)	-	(140)	-	-
Total	4 604	(2 063)	(1 255)	(140)	(60)	1 086

Les pertes de valeur enregistrées sur les écarts d'acquisition en 2011 reposent sur l'analyse de la valeur des projets en développement détenus par VOLTALIA au 31 décembre 2011 tels que décrits dans la note 6.2.

Ecarts d'acquisition comptabilisés au cours de l'exercice 2011 :

Isapoan – La diminution du goodwill sur 2011 est liée à l'annulation du complément de prix de 1 255 K€ (Cette annulation entraîne également annulation de la dette constatée pour le même montant dans les autres passifs longs termes – cf note 25.2)

Energen – La diminution du goodwill sur 2011 est liée à l'ajustement des titres de participation en contrepartie de l'immobilisation incorporelle.

NOTE 11 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Titres mis en équivalence	31/12/2011	31/12/2010
3LE	67	97
EnR Concept		45
Greek Wind Power		739
Total mis en équivalence	67	881

Au regard de la situation macro économique grecque, les titres de participation de Greek Wind Power (qui développe des permis éoliens en Grèce) ont été intégralement dépréciés au 31 décembre 2011 (739 K€).

En outre le bureau d'études ENR Concept a rencontré d'importantes difficultés liées à l'évolution défavorable de la réglementation du solaire justifiant ainsi la dépréciation des titres détenus par VOLTALIA (45 K€).

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2010	Augment.	Diminut.	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2011
Valeurs brutes						
Droit au bail	50	163	-	-	55	269
Frais de recherche et développement	2 464	8	-	-	(0)	2 472
Concessions, brevets, licences	384	2	(1)	-	-	386
Fonds de commerce	140	-	-	-	-	140
Autres immobilisations incorporelles	4 267	32	-	-	1 476	5 775
Immobilisations incorporelles en-cours	10 328	6 954	(80)	-	7 112	24 315
Avances et acomptes versés	19	-	-	-	-	19
Total	17 654	7 159	(81)	-	8 644	33 376
Amortissements / Dépréciations						
Droit au bail	(8)	(4)	-	-	-	(12)
Frais de recherche et développement	(93)	(134)	-	-	0	(227)
Concessions, brevets, licences	(93)	(73)	1	-	-	(165)
Fonds de commerce	-	(28)	-	-	-	(28)
Autres immobilisations incorporelles	(73)	(2 576)	-	-	5	(2 644)
Immobilisations incorporelles en-cours	(2 080)	(13 959)	312	-	(1 313)	(17 041)
Avances et acomptes versés	(19)	-	-	-	16	(3)
Total	(2 365)	(16 774)	313	-	(1 292)	(20 119)
Valeurs nettes comptables						
Droit au bail	42	159	-	-	55	256
Frais de recherche et développement	2 372	(126)	-	-	-	2 245
Concessions, brevets, licences	292	(71)	-	-	-	221
Fonds de commerce	140	(28)	-	-	-	112
Autres immobilisations incorporelles	4 195	(2 544)	-	-	1 482	3 132
Immobilisations incorporelles en-cours	8 249	(7 005)	232	-	5 799	7 274
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	16	16
Total	15 288	(9 615)	232	-	7 352	13 257

L'augmentation des immobilisations incorporelles encours pour 6 954 K€ s'explique par l'activation des coûts de développement.

Les autres variations correspondent principalement au reclassement du montant des encours comptabilisés en stocks au 31 décembre 2010 chez VDB (1 610 K€), Thegero (4 930 K€) VLT SA (517 K€) en immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2011. Des dépréciations des immobilisations incorporelles ont été comptabilisées à la clôture de l'exercice 2011. Les projets non encore autorisés font l'objet d'une dépréciation minimale de 50% qui peut être complétée, en fonction de l'analyse individuelle des projets. Cette approche s'est traduite par des dépréciations significatives pour un montant total de 16 400 K€ et peut être rationalisée selon les zones géographiques de la manière suivante :

- o Pour la France et la Guyane : certains projets ne peuvent générer une rentabilité suffisante dans les conditions actuelles, conduisant à compléter le montant de certaines dépréciations.

- Pour la Grèce, au delà du risque de développement des projets, et au regard de la situation macroéconomique du pays, l'intégralité des actifs liés aux projets non autorisés a été dépréciée
- Pour le Brésil, le contexte réglementaire ne permet pas aujourd'hui la réalisation dans des conditions économiques satisfaisantes de projets de petites centrales hydroélectriques (PCH), justifiant le complément de provision appliqué aux PCH brésiliennes.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2010	Augment.	Diminut.	Variation de périmètre	Autres	31/12/2011
Valeurs brutes						
Terrains	359	-	-	-	(11)	348
Constructions	20 366	2 960	-	-	0	23 327
Constructions en crédit-bail	11 160	-	-	-	-	11 160
Installations techniques, mat. & out.	30 079	92	(20)	-	20	30 171
Instal, mat. & out. en crédit-bail	13 125	-	-	-	-	13 125
Autres immobilisations corporelles	3 441	3 485	(41)	-	(13)	6 872
Immobilisations corporelles en cours	207	44	-	-	(83)	167
Avances et acomptes	440	193	(380)	-	(59)	193
Total	79 177	6 775	(441)	-	(146)	85 364
Amortissements & Dépréciations						
Constructions	(977)	(1 083)	-	-	0	(2 060)
Constructions en crédit-bail	(1 065)	(533)	-	-	-	(1 598)
Installations techniques, mat. & out.	(1 611)	(1 950)	11	-	0	(3 549)
Instal, mat. & out. en crédit-bail	(345)	(662)	-	-	-	(1 007)
Autres immobilisations corporelles	(341)	(672)	40	-	4	(969)
Total	(4 340)	(4 898)	51	-	5	(9 183)
Valeurs nettes comptables						
Terrains	359	-	-	-	(11)	348
Constructions	19 389	1 877	-	-	1	21 267
Constructions en crédit-bail	10 095	(533)	-	-	-	9 562
Installations techniques, mat. & out.	28 468	(1 857)	(9)	-	20	26 622
Instal, mat. & out. en crédit-bail	12 780	(662)	-	-	-	12 118
Autres immobilisations corporelles	3 100	2 813	(1)	-	(9)	5 903
Immobilisations corporelles en cours	207	44	-	-	(83)	167
Avances et acomptes	440	193	(380)	-	(59)	193
Total	74 837	1 876	(391)	-	(142)	76 181

Au 31 décembre 2011, les immobilisations corporelles nettes d'un montant de 76 181 K€ regroupent principalement les immobilisations corporelles des centrales biomasse (14 243 K€), d'une centrale hydroélectrique (17.216 K€), des parcs solaires en service (21 018 K€), et également les retraitements des crédits baux des parcs éoliens (22 928 K€).

NOTE 14 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

- Actifs financiers non courants

L'analyse des actifs financiers non courants est la suivante :

	31/12/2010	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/12/2011
Titres immobilisés (non courants)	1 606	-	(18)	(1 587)	1
Prêts, cautionnements et autres créances	8 896	25	(7 402)	(130)	1 389
Total	10 502	25	(7 420)	(1 717)	1 390
Dépréciations					
Titres immobilisés (non courants)	(70)	70	-	0	0
Total	(70)	70	-	0	0
Valeurs nettes comptables					
Titres immobilisés (non courants)	1 536	70	(18)	(1 587)	1
Prêts, cautionnements et autres créances	8 896	25	(7 402)	(130)	1 389
Total	10 432	95	(7 420)	(1 717)	1 390

La diminution des « Prêts, cautionnements et autres créances » correspond au débouclage ATE Bank en Grèce (cf NOTE 9).

Les entités créées en fin 2010 et présentées sur la ligne Titres immobilisés (non courant) sont consolidées à partir du 01/01/2011 en méthode d'intégration globale.

Les prêts et cautionnements regroupent les dépôts de garantie au bénéfice des établissements bancaire dans le cadre des financements reçus.

- Autres actifs non courants

	31/12/2010	Variation	31/12/2011
Titres immobilisés (non courants)	4	-	4
Prêts, cautionnements et autres créances	674	(2)	672
Total	678	(2)	676

Les actifs non courants sont constitués de la créance liée à l'option d'achat de La Faye d'un montant de 672 K€ (soit 721 K€ en social et retraitée en consolidation du montant de l'actualisation soit 49 K€).

NOTE 15 – IMPÔTS DIFFERES

Variation des impôts différés actifs et passifs :

- Impôts différés actifs

	31/12/2011	31/12/2010
Situation en début d'exercice	3 282	1 298
Produit (charge) de l'exercice	(258)	1 312
Mouvement de périmètre		(9)
Ecart de conversion		(2)
Autres mouvements	(556)	(376)
SITUATION	2 469	3 282

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés (IAS 12).

Sur la Grèce, le Brésil et la Guyane, aucun déficit n'a été activé.

Sur la métropole, une analyse société par société est menée et seulement la holding, les SPV en phase d'exploitation et les SPV portant des projets autorisés ont activé leur déficit. Au niveau de la holding qui justifie le montant le plus important des actifs d'impôt, des bénéfices futurs ont été estimés sur la base d'une cession prévue en 2012.

- Impôts différés passifs

	31/12/2011	31/12/2010
Situation en début d'exercice	(1 027)	(379)
Produit (charge) de l'exercice	5	(1 073)
Mouvement de périmètre		
Ecart de conversion	3	
Autres mouvements	897	426
SITUATION	(122)	(1 027)

- Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature :

	Actifs		Var IDA		Passifs		Var IDP		Var ID net	
	31/12/2011	31/12/2010	Impacts P&L	Impacts Capitaux propres	31/12/2011	31/12/2010	Impacts P&L	Impacts Capitaux propres	Impacts P&L	Impacts Capitaux propres
Déficits reportables	12 881	3 221	9 738	(78)	(1 968)	1 968		7 770	(78)	
Limitation des impôts différés	(12 792)	(413)	(12 463)	84	(4 997)	1 666	(6 663)	(5 800)	84	
Ecart d'évaluation sur dette acquise	-	-	-		0	65	(65)	65	-	
Marge interne sur stock	341	300	52	(11)	(98)	98		(46)	(11)	
Elimination provision		-	-		5 376	925	4 453	(2)	2	
Différences temporaires et retraitements fiscaux	2 722	221	2 500	1	768	425	343	2 157	1	
Juste valeur des instruments de couverture	341		-	341		-		-	341	
Autres		(47)	43	3		12	(12)	55	3	
IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS	3 493	3 283	(130)	341	1 147	1 026	122	(2)	(253)	343
Compensation par entités fiscales	(1 024)		(1 024)		(1 024)		(1 024)			
IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION	2 469	3 283	(1 155)	341	122	1 027	(902)	(2)	(253)	343

NOTE 16 – STOCKS

Le stock s'analyse comme suit :

	31/12/2010	Variations	Autres variations	31/12/2011
Valeurs brutes				
Matières premières et marchandises	240	(84)	-	156
En cours de production	7 587	102	(7 689)	0
Total	7 827	18	(7 689)	156
Dépréciations				
Matières premières et marchandises	-	-	-	-
En cours de production	(380)	-	380	-
Total	(380)	-	380	-
Valeurs nettes comptables				
Matières premières et marchandises	240	(84)	-	156
En cours de production	7 207	102	(7 309)	0
Total	7 447	18	(7 309)	156

A la clôture 2011, le montant correspondant au stocks d'en-cours du 31 décembre 2010 a été reclassé en immobilisations incorporelles, en-cours de production. (cf note 12)

NOTE 17 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Les créances clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Clients & comptes rattachés	5 065	4 422
Créances sur personnel & org. sociaux	52	56
Créances fiscales - hors IS	1 950	2 700
Comptes courants	2 051	2 600
Autres créances	1 251	3 302
TOTAL	10 369	13 080

Les clients et comptes rattachés d'un montant de 10 369 K€ s'analysent de la manière suivante :

- Les créances clients et comptes rattachés comprennent la production d'électricité de décembre 2011 et les avances versées aux fournisseurs.
- Les créances fiscales pour 1 950 K€ sont constituées principalement de créances de TVA.
- Le compte-courant à hauteur de 2 051 K€ présente le solde des comptes courants non éliminés des participations minoritaires.

NOTE 18 – CREANCES DIVERSES

Les créances diverses se décomposent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Charges constatées d'avance	584	788
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	7 365	119
TOTAL	7 949	907

La trésorerie issue d'un partenaire financier sur des projets grecs a été reclassée en actifs courants, celle-ci devant être libérée en 2012, soit pour rembourser ce partenaire, soit pour lancer des projets. Les dernières autorisations (permettant le déblocage des fonds en vue du financement d'une partie des constructions) devant être obtenues en 2012 (cf NOTE 14).

NOTE 19 – TRÉSORERIE NETTE

	31/12/2010	Variations	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2011
Créances financières et placements à court terme	97	1 434	-	(11)	1 521
Disponibilités	10 937	573	111	(30)	11 591
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 034	2 008	111	(41)	13 112
Découverts bancaires	(321)	235	-	-	(86)
Trésorerie au sens du tableau de flux	(321)	235	-	-	(86)
TOTAL TRESORERIE NETTE	10 712	2 243	111	(41)	13 026

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond à la trésorerie immédiatement disponible, au sens de la norme IAS 7 et du tableau de flux de trésorerie (voir la note 1 « Règles et méthodes comptables »), augmentée des autres actifs financiers courants détenus par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

NOTE 20 – CAPITAUX PROPRES

20.1 Capital social

	31/12/2010	var.	31/12/2011
Nombre de titres	16 662 867		16 662 867
Valeur nominale	2		2
TOTAL en K€	33 326		33 326

20.2 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale du 2 avril 2008 a donné l'autorisation au conseil d'administration d'attribuer 312 454 bons de souscription de part de créateur d'entreprise donnant droit à la souscription d'autant d'actions. Le conseil d'administration a consenti l'attribution de 150.000 BSPCE le 1er avril 2009 et l'attribution du solde (162.454 BSPCE) a été consentie par le conseil d'administration du 3 août 2009.

Au total 42.000 BSPCE ont été exercés sur les exercices antérieurs, aucun en 2011 ; En outre 1.050 BSPCE ont expiré au cours de l'exercice 2011. Le nombre de BSPCE exerçables au 31.12.2011 s'élève à 269.404.

20.3 Actions Propres

Aucune action propre n'a été émise au cours de l'année 2011.

20.4 Dividendes

Aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société.

NOTE 21 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières s'analysent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts auprès établis. de crédit	50 381	48 272
Autres emprunts et dettes assimilées	1 024	-
NON COURANT	51 405	48 272
Concours bancaires (trésorerie passive)	69	312
Intérêts courus non échus - passif	17	10
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	3 916	2 076
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	20	20
Intérêts courus sur emprunts	48	7
COURANT	4 070	2 424

Les emprunts et dettes financières correspondent aux emprunts Corporate de 2 860 K€ aux emprunts long terme des usines en exploitation pour 46 313 K€ et au refinancement de Bio-Bar pour 1 208 K€.

21.1 Analyse par échéance

	31/12/2011	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 430	2 816	14 348	17 266
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	19 915	1 149	5 187	13 578
Concours bancaires courants	86	86	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	1 044	20	1 024	-
TOTAL	55 474	4 070	20 559	30 844

21.2 Analyse par taux

	31/12/2011	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 430	18 681	15 749
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	19 915	19 915	-
Concours bancaires courants	86	56	30
Autres emprunts et dettes assimilées	1 044	1 044	-
TOTAL	55 474	39 696	15 779

21.3 Analyse par devise

	31/12/2011	Euro (K EUR)	Real (K Real)
Emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 430	34 430	-
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	19 915	19 915	-
Concours bancaires courants	86	86	-
Autres emprunts et dettes assimilées	1 044	1 044	-
TOTAL	55 474	55 474	-

21.4 Variation des dettes financières

	31/12/2010	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/2011
Emprunts auprès établis. de crédit	27 919	14 860	(8 389)	(2 776)	31 614
Crédit bail	20 354	-	-	(1 587)	18 766
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	1 024	1 024
NON COURANT	48 272	14 860	(8 389)	(3 339)	51 405
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	312	-	-	(243)	69
Intérêts courus non échus - passif	10	-	-	7	17
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 312	-	(1 296)	2 752	2 768
Crédit bail - part < 1 an	764	-	(1 203)	1 587	1 148
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	20	0	-	-	20
Intérêts courus sur emprunt	7	32	(0)	9	48
COURANT	2 424	32	(2 500)	4 113	4 070

NOTE 22 – INTÉRÊTS MINORITAIRES

Au 31 décembre 2011, les intérêts minoritaires s'élèvent à -1 489 K€ (dont – 1 939 k€ de résultat pour l'exercice 2011).

NOTE 23 – RÉSULTAT PAR ACTION

- Résultat de base par action

En euros	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	-29 538 827	361 731
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action	-29 538 827	361 731
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	16 613 380	16 613 380
Résultat en euros par action	-1,78	0,02

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, diminué le cas échéant des actions propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est une moyenne annuelle calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de la période.

- Résultat dilué par action

En euros	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	-29 538 827	361 566
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat dilué par action	-29 538 827	361 566
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	16 613 380	16 613 380
Nombre d'actions provenant de la conversion d'instruments dilutifs	269 404	270 454
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	16 882 784	16 883 834
Résultat dilué en euros par action	-1,75	0,02

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période.

Le nombre de BSPCE attribués par le Conseil d'administration et non exercés à la clôture 2011 est de 269.404 – il donne droit à autant d'actions.

NOTE 24 – AVANTAGES DU PERSONNEL

Il n'y a pas d'avantage au personnel à la date de clôture des comptes. Au vu de la jeunesse de la société et de ses effectifs, aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2011.

NOTE 25 – AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes s'analysent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Autres provisions	2 737	1 221
Autres passifs long terme	17 909	3 179
Passifs non courants	20 646	4 400

NOTE 25.1 Provisions

Les dotations aux provisions 2011 regroupent :

	31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2011
Autres provisions pour risques	630	-	-	(630)	-
Autres provisions pour charges	591	2 667	-	(520)	2 737
TOTAL	1 221	2 667	-	(1 150)	2 737

- La dotation de la période correspondant à des provisions pour grosses réparations constatées chez La Faye et chez Voltalia Kourou.
- Une provision reflétant le risque lié à une filiale de Voltalia a été constatée à la clôture 2011.

Au cours de l'année 2010, un contentieux est né entre Volta Guyane et un prestataire situé en Guyane. En mars 2012, le tribunal de commerce de Cayenne a débouté le prestataire de sa demande ; ce dernier a fait appel de la décision. Aucune provision relative à ce litige n'a été enregistrée dans les comptes.

NOTE 25.2 Autres passifs long terme

	31/12/2011	31/12/2010
Complément de prix Isapoan		1 250
Compte courant Voltalia Investissement	16 189	
Dettes Lafaye	348	470
Etalement de la facturation Voltalia sur 3VD	858	908
Part > 1 an des subventions d'investissement	514	551
Autres passifs à long terme	17 909	3 179

Au cours de l'exercice 2011, des négociations ont conduit à annuler le complément de prix de 1 250 K€ de Isapoan (projet éolien en Grèce). L'écart d'acquisition correspondant a également été annulé.

A la clôture 2011, le compte courant passif vis-à-vis de Voltalia Investissement a été reclassé pour 16 189 K€ en autres passifs à long terme.

NOTE 26 – DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔTS COURANTS ET AUTRES DETTES COURANTES

	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs et autres créditeurs	14 573	24 819
Autres passifs courants	9 689	3 738
Passifs courants	24 262	28 558

Au 31 décembre 2011, les principales composantes de la dette fournisseur et autres créditeurs s'analysent comme suit :

- Dettes fournisseurs à hauteur de 4 294 K€
- Dette sur acquisition d'actifs pour 4 287 K€ dont 2 500 K€ liée à l'acquisition des titres Volta Investissement.
- Dettes fiscales et sociales pour 3 723 K€

- Produits constatés d'avance pour 2 588 K€ liés aux mises en place des montages Girardin chez SIG Mana et SIG Kourou)

NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de se couvrir contre une exposition à la hausse des taux d'intérêt impactant les flux d'intérêts relatifs au crédit-bail La Faye à taux variable, Voltalia a conclu un swap de taux dont les caractéristiques en terme de nominal et de dates de fixings s'adosent exactement aux caractéristiques de l'élément couvert.

Voltalia a opté pour l'application de la comptabilité de couverture à cet instrument financier dérivé afin de diminuer l'effet en résultat de sa variation de valeur.

La juste valeur a été déterminée par la banque au 31/12/2011 pour un montant de 1.024K€

NOTE 28 – Informations relative aux parties liées

28.1 Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations des mandataires sociaux et des membres du comité de direction générale étaient de 343 K€ au 31 décembre 2011.

28.2 Prêts consentis aux associés

Au 31 décembre 2011, il n'y pas eu de prêts accordés aux dirigeants clés du Groupe.

NOTE 29 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Engagements donnés

- **Conclusion d'un contrat de crédit bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energieco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energieco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energieco et Oséo Financement jusqu'à l'expiration du contrat de crédit bail.
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energieco et Oséo Financement (crédit-bailleur) : créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans, créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes, créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.
- **Financement de l'usine Biomasse et solaire de Kourou**

- Caution solidaire en garantie du prêt Long terme de la Financière OCEOR : Voltalia a consenti une caution solidaire au profit de la Financière OCEOR en garantie des obligations de l'emprunteur SNC SIG Kourou. Deux crédits ont été consentis par OCEOR : un crédit usine (6.159.147 EUR) et un crédit modules photovoltaïques (739.082 EUR).
- Gage sans dépossession des équipements de l'usine au profit de Financière OCEOR en garantie des obligations de la société au titre du contrat de prêts consentis par Financière OCEOR en vue de l'acquisition de l'usine et de ses équipements.
- Privilège de prêteur de Deniers de 1^{er} rang portant sur l'usine et les modules Photovoltaïques au profit de Financière OCEOR en garantie de ses obligations au titre des prêts consentis.
- Engagement ferme et irrévocable de Voltalia Kourou de racheter de 100% des parts de la SNC SIG Kourou aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 30 décembre 2008 dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 14.10 euros. L'investissement total s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 4 744 K€ et un apport en compte courant d'associé pour 1 196 K€.

- **Financement du parc éolien de La Faye Energies**

- Nantissement des comptes bancaires ouverts auprès de la société Générale : compte de compensation, compte de construction et d'exploitation, compte de distribution, compte dédié et compte de dépôt GER au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
- Nantissement d'un compte de garantie pour 646 300€ ouvert dans les livres de la Société Générale, au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
- Cession de créances professionnelles (Notamment contrat EDF, contrats d'assurances,...)
- Nantissement de compte titres portant sur la totalité des actions détenues par chacun des associés dans le capital de la Société, ainsi que tous autres titres financiers qui seraient ultérieurement acquis ou souscrits par eux au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale
- Des hypothèques d'un montant de 100.000 euros sur les Contrats de Bail relatifs aux Terrains
- Nantissement des comptes espèces spéciaux ouverts au nom de chacun des associés auprès de la Société Générale au bénéfice de Norbail Sofergie, Oseo Financement et Société Générale

- **Financement du parc solaire de Coco-Banane – Financement LT BPCE de 8.407 K€**

- Cession de créance professionnelle au profit de BPCE International et Outre-mer portant sur les créances détenues par la société sur son assureur au titre de la police d'assurance risque d'exploitation, d'EDF au titre du contrat de rachat d'électricité, et Voltalia au titre du contrat clé en main

- Gage de bien meuble portant sur les éléments constitutifs de la centrale au profit de BPCE International et Outre-mer
- Nantissement des 1325 actions de Volta Guyane au profit de BPCE International et outre-mer jusqu'au remboursement complet de l'emprunt
- Engagement ferme et irrévocable de Volta Guyane de racheter de 100% des parts de la SNC Montsinery 2009 aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 29 décembre 2010 dans un délai de 5 ans à compter du 29 décembre 2010 pour un prix de 1 euro. L'apport des investisseurs s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 9.249 K€.
- Garantie de bonne fin donnée à la SNC MONTSINERY 2009 : dans le cadre de l'agrément fiscal, et afin de protéger les investisseurs personnes physiques qui ont investi dans l'opération, VOLTALIA garantit la bonne fin de l'opération (jusqu'à la date de transfert de propriété de la centrale photovoltaïque par la SNC Montsinéry 2009 à Volta Guyane conformément au contrat de crédit-bail), à savoir principalement le respect des engagements pris par Volta Guyane auprès de la DGFIP.

- **Financement de la centrale Hydroélectrique de SIG Mana**

- Engagement ferme et irrévocable de la Centrale Hydroélectrique de Saut Maman Valentin de racheter de 100% des parts de la SAS SIG MANA aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 30 décembre 2010 dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2010 pour un prix de 0,1 euro. L'investissement total s'est concrétisé par une augmentation de capital à hauteur de 9.800 K€.

- **Garantie consentie pour le refinancement de Bio-Bar de 2.4 M€**

- Bio-Bar a consenti des cessions de créance professionnelle en garantie du prêt OSEO/Auxifip
- Gage du matériel constitutif de l'installation de cogénération dans le cadre du prêt OSEO Financement / Auxifip : l'ensemble des matériels (bâtiment chaufferie, bâtiment de préparation bois, distribution d'eau chaude) sont gagés au profit de OSEO / Auxifip jusqu'au remboursement complet du prêt.
- Nantissement de droits sociaux : nantissement des 5.000 actions Bio-Bar détenues par Voltalia au profit du pool bancaire Oséo Financement et Auxifip

- **Garantie sur le contrat de développement participatif de Voltalia SA de 3 M€**

- Une retenue de garantie d'un montant de 150.000 euros est conservée par OSEO Financement comme gage espèces.

- **Conventions d'abandon de créance avec retour à meilleure fortune**

- Conventions consenties par Voltalia au profit de Bio-Bar à hauteur de 3.032 K€ pour couvrir les pertes des exercices 2006 à 2011. Ces abandons de créance sont tous assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

- **Complément de Prix à verser aux actionnaires minoritaires de Volta Guyane**

- Un complément de prix lié au productible réel du parc photovoltaïque de Volta Guyane si, pourra être versé dans la limite d'un montant annuel maximum de 337.000 euros. Ce complément sera dû annuellement pendant les 5 années suivant la mise en service industrielle du parc (soit à compter du 31 décembre 2010 jusqu'au 30 décembre 2015)

- **Suret   donn  e dans le cadre d'une convention de cr  dit accord  e    la Centrale Hydro  lectrique de Saut Maman Valentin (Mana) :**

- Une caution solidaire chez VOLTALIA a   t   mise en place au profit des banques pour garantir le paiement de toutes sommes dues par CHSMV en principal, int  r  ts, int  r  ts de retard, frais commissions et accessoires pour un montant total maximum de 15M  
- Cession de cr  ances professionnelles de CHSMV    titre de garantie sur les contrats d'assurance "tous risques exploitation et pertes d'exploitation" et sur le contrat d'achat d'  lectricit   avec EDF et gage sans d  possession des   quipements de la dite centrale.

- **Pour les soci  t  s grecques, cf. le tableau ci-dessous :**

Ehb Donn��s	Thegero	Energeiaki Aggelokastrou Korinthias	Energeiaki Seskou Magnisias	Xenakis Georgios	Energen	Kala��tzidis	Vavatsioulas	Poyaridis	Triandafilopoulos	Vavatsioulas
Cession de cr��ances professionnelles	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Gage sur les ��quipements	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nantissement des actions de la soci��t��	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hypoth��que sur les terrains	150 K��	300 K��	150 K��	x	x	x	x	x	x	x
Engagement de remboursement anticip��	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Garantie	de J.L Hoorens et G.Ikononou	de J.L Hoorens	de J.L Hoorens							

L  gende : x= existence de cette condition dans les engagements donn  s par les entit  s grecques

Engagements reçus

- **Engagement ferme de vente des parts de la SNC SIG Kourou**

Engagement ferme et irrévocable des associés de la SNC SIG Kourou de vendre 100% des parts qu'ils détiennent à Voltalia Kourou, dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 14,10 euros.

- **Engagement ferme de vente des parts de la SNC Montsinery 2009**

Engagement ferme et irrévocable des associés de la SNC Montsinery 2009 de vendre 100% des parts qu'ils détiennent à Volta Guyane, dans un délai d'au minimum 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 1 euro.

- **Engagement ferme de vente des actions de SIG Mana**

Engagement ferme et irrévocable des actionnaires de SIG MANA de vendre 100% des actions qu'ils détiennent à la Centrale Hydroélectrique de Saut Maman Valentin dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2010 pour un prix de 0,1 euro.

- **Découvert autorisé de Voltalia SA**

- HSBC a autorisé pour une durée indéterminée une ligne de découvert d'un montant de 2.000 K€

- **Contrat Chaleur conclu entre Bio-Bar et Cauval :**

Au terme du contrat (15 ans) de fourniture de chaleur de BIO BAR à CAUVAL, ce dernier devra :

- Soit prolonger le contrat dans des conditions à convenir,
- Soit racheter les installations à la valeur nette comptable.

- **Option d'achat consentie par 123Holding ISF :**

Engagement irrévocable de 123Holding ISF qui consent à Voltalia et Valorem l'option d'acheter la totalité des actions soit 2 200 actions détenues par 123Holding dans la société La Faye Energie.

En outre, une prime de 720.720 euros irrévocable et définitivement acquise sera versée en 6 échéances annuelles de 120.120 euros. Au 31 décembre 2011, la prime présente un solde de 360.360 euros dans les comptes de Voltalia SA.

NOTE 30 – EFFECTIF PAR CATEGORIE DE PERSONNEL

Effectif Moyen 31/12/2011	France	Guyane	Grèce	Brésil	TOTAL 2011	TOTAL 2010
Cadres dirigeants	1	0	1	2	4	5
Cadres	20	5	5	9	39	40
Non cadres	15	7	5	5	31	29
TOTAL	36	12	11	17	75	74

TOTAL 2010	34	12	10	18	74
-------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Effectif réel 31/12/2011	France	Guyane	Grèce	Brésil	TOTAL 2011
Cadres dirigeants	1	0	1	2	4
Cadres	18	4	6	9	37
Non cadres	10	8	4	5	27
TOTAL	29	12	11	16	68

NOTE 31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	MAZARS	CAA	SOL	KPMG	TOTAL
AUDIT LEGAL	72	174	23	6	275
MISSIONS ACCESSOIRES	61			16	77
TOTAL	133	174	23	22	352

Le montant des honoraires d'audit légal s'élève à 352 K€ au titre de l'exercice 2011.

NOTE 32 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations effectuées par le groupe Voltalia, avec ses participations non consolidées ou mises en équivalence sont comprises dans les comptes consolidés.

A la clôture 2011, la société n'avait aucun engagement bilanciel significatif vis-à-vis des parties liées. Hormis le montant évoqué dans la note 28, aucun autre engagement significatif n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2011 au niveau bilanciel, ni au niveau des charges courantes et non courantes.